



Stratégie Métropolitaine de Développement Économique CAP 2030

Avis du Conseil de développement
de la Métropole et du Pays de Brest

Juin 2022





Préambule

Le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest a contribué à l'élaboration de la première Stratégie Métropolitaine adoptée en 2016 par Brest Métropole et ses partenaires.

Il avait à cette occasion émis un avis en 3 parties consultable sur son site et qui sera annexé à celui émis pour la SMDE CAP 2030

Il a participé également ces 6 dernières années au Conseil de Gouvernance qui rassemble les acteurs socio-économiques et partenaires du bassin d'emploi métropolitain.

Il est intervenu lors des tables rondes des forums de l'économie organisés chaque année sauf pendant la période Covid.

Il considère que la grande majorité des actions définies par la SMDE en 2016 ont été menées à bien. Elles ont renforcé l'attractivité de la métropole et des bassins de vie et d'emploi du Pôle Métropolitain du Pays de Brest et ont permis le maintien du dynamisme économique du territoire.

Le conseil de développement rappelle que la SMDE avait souligné l'importance de la dimension humaine dans le développement économique : **« une telle ambition doit placer la dimension humaine au cœur du dispositif : nous ferons des liens et du partenariat le moteur de la croissance économique et du rayonnement international. N'oublions pas que l'enjeu reste l'emploi : c'est pourquoi cette SMDE, dans ses objectifs et moyens, est mobilisée vers le développement des entreprises, la création d'emplois, la réduction du taux de chômage et le bien être des salariés »**

Ces dernières années ont été marquées par des bouleversements profonds dans l'environnement économique local et global. Ces crises ont provoqué des tensions sociales toujours à l'œuvre aujourd'hui.

L'urgence climatique est de plus en plus ressentie comme vitale par une large majorité de la population. Cela nécessite de s'orienter vers une économie décarbonée et des innovations technologiques et sociales dans tous les secteurs.

La crise sanitaire due au Covid a montré la fragilité de l'économie mondiale et des échanges internationaux qui passent à 90% par le transport maritime.

Elle a également montré la plus forte résilience des territoires qui ont une économie diversifiée, une bonne cohésion sociale et une démocratie locale qui permet l'expression et la contribution de la société civile organisée et des habitants.

La nouvelle stratégie doit s'adapter à cette nouvelle situation économique et sociale.

Le Conseil de développement pourra se saisir de certains sujets comme celui de la coopération territoriale ou du contrat de réciprocité avec le Pays Centre Ouest Bretagne (COB).



Le travail collectif conduit pour l'élaboration de la nouvelle stratégie de développement économique SMDE CAP 2030 s'est déroulé dans une période difficile de pandémie et de renouvellement du Conseil de Développement en décembre 2021. De plus, les délais de saisine du conseil de développement, plus contraints (1mois et demi), ne lui ont pas permis d'organiser une réflexion approfondie et un travail d'élaboration de son avis coconstruit par l'ensemble de ces membres mais uniquement par son bureau. Pour mémoire, le conseil de développement avait été associé à l'élaboration de la stratégie plus en amont et avait pu organiser des ateliers de réflexion et une assemblée plénière sur ce sujet, la saisine étant intervenue plus d'un an avant son adoption en conseil de Métropole

En complément du présent avis, comme il est convenu dans le processus de gouvernance, le Conseil de développement pourra fournir chaque année une contribution sur la SMDE CAP 2030. Il en fera donc dans les mois qui suivent après une analyse plus partagée et plus complète.

Nous remercions Michel Gourtay Vice-président à l'économie de Brest Métropole, Eric Vandembrouck et Maël Le Berre pour leur présentation de la SMDE CAP 2030 au Conseil de développement le 3 mai 2022 et la qualité des échanges.

Avis du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest sur la Stratégie de Développement Économique CAP 2030

Par courrier en date du 4 mai 2022, le Président de Brest métropole a sollicité l'avis du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest sur son projet de Stratégie Métropolitaine de Développement Économique (SMDE) CAP 2030 qui doit être adopté lors du Conseil de Métropole du 29 juin 2022.

L'avis de notre Conseil est obligatoire car la SMDE « Cap 2030 » constitue la contribution de Brest métropole et de ses partenaires au SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, International et Innovation) porté par le Conseil régional de Bretagne, en cours de révision.

Pour mener à bien cet exercice, le Conseil de développement a pu s'appuyer sur les contributions individuelles de ses membres et sur deux séances de travail de son bureau.

Comme la première SMDE en 2016, dont la grande majorité des actions ont été menées à bien, la nouvelle stratégie CAP 2030 a été coconstruite avec de nombreux acteurs socio-économiques du bassin d'emploi métropolitain.

Le Conseil de développement, composé de 150 membres bénévoles représentants de structures de la société civile organisée et d'habitants du pôle métropolitain du Pays de Brest, siège au Conseil de Gouvernance depuis sa mise en place en 2015 dans le cadre de l'élaboration de la SMDE.

Ce Conseil de gouvernance rassemble des dirigeants d'entreprises et de réseaux, l'État, des élus de Brest métropole, du Pole Métropolitain du Pays de Brest (PMPB), du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental du Finistère, les chambres consulaires, l'université de Bretagne Occidentale (UBO) et **le Conseil de développement**.

Il prévoit également que **« l'avis et les contributions du Conseil de développement seront sollicités sur l'évolution et la mise en œuvre de la stratégie, au minimum une fois par an. Le conseil de développement pourra aussi être une force de propositions au Conseil de gouvernance par auto-saisine »**.

Le Conseil de développement a donné un avis positif sur le bilan de la SMDE 2016 lors de la consultation menée par le cabinet Euro Group Consulting en rappelant toutefois :

- son souhait d'une stratégie économique et sociale mieux partagée au niveau du Pays de Brest et au-delà de l'Ouest breton à l'exemple du contrat de réciprocité avec la Pays Centre Ouest Bretagne (COB), de la French Tech ou du campus mondial de la mer.

- l'importance de mettre les dimensions humaines et sociales au cœur d'un développement durable prenant en compte l'économie, le social, la culture, l'éducation, la formation et l'environnement.
- l'importance de l'atout maritime de nos territoires. Le Conseil a au cours de ces dernières années produit plusieurs contributions sur ce sujet : rade de Brest, pour une stratégie maritime du Pays de Brest, cahier d'acteur sur les Énergies marines renouvelables....
- la place de l'Économie Sociale et Solidaire ESS, du commerce et de l'artisanat, d'un tourisme durable, de la vie associative et culturelle.... **dans une économie locale diversifiée et dans l'attractivité du Pays de Brest.**

Il s'est impliqué dans une partie de la vingtaine d'ateliers participatifs et contributifs préparatoires à la nouvelle SMDE CAP 2030. Pour la première fois, des citoyens ont pu prendre part à cette concertation via la plateforme « jeparticipe.brest.fr ».

Le conseil de développement avait regretté que la première stratégie n'intègre pas une stratégie touristique. Il souligne l'importance du travail spécifique de concertation organisé sur les thèmes du Tourisme et de l'International pour mieux les intégrer dans la SMDE CAP 2030.

Le Conseil de développement partage en grande partie l'analyse des valeurs exprimée dans le manifeste « ici à Brest » de la SMDE CAP 2030 qui souligne la force du collectif et de la solidarité de la région brestoise.

Cela confirme plusieurs recommandations émises dans son avis en 2016 (à lire en annexe) et notamment sur le lien social, le bien être, la dynamique collective, la coopération territoriale, la vie associative et la culture partagée.

Une économie diversifiée qui permet de faire face

La stratégie fait part de l'atout d'une économie diversifiée s'appuyant sur des secteurs « socles » l'industrie, la santé, la défense, la navale, l'agriculture et les industries agro-alimentaires, la finance, le transport maritime, le commerce, l'artisanat, le bâtiment et le numérique. En y ajoutant le tourisme en forte progression et les industries culturelles et créatives elle rejoint l'analyse du Conseil de développement dans son avis 2016.

L'analyse des secteurs émergents et sources de développement à forts potentiels nous paraît moins évidente, notamment en ce qui concerne le positionnement de l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire et la « silver » économie.

L'ESS, les multiples activités associatives, les activités culturelles et sportives, les activités de loisirs, qui participent au lien social, à la solidarité et au bien-être des habitants devraient être considérées comme une activité socle et une source d'attractivité de notre territoire.

Il en est de même pour les services publics et les collectivités territoriales qui contribuent indéniablement au développement économique.

L'intelligence artificielle, la cybersécurité, la « silver économie », les énergies marines renouvelables, la « health-tech », le spatial ou la valorisation de la

biomasse marine sont considérées comme liées à des compétences, des connaissances, des ressources, des savoirs faire du territoire. Compte tenu des dynamiques démographiques engagées, population vieillissante et baisse de la population d'âge actif, leur développement nécessitera l'attrait de nouveaux talents dans le Pays de Brest ainsi qu'une **politique volontariste de logement et d'aménagement**.

À titre d'exemple, concernant les énergies marines, l'aménagement du polder de Brest et la volonté de participer à l'émergence d'une nouvelle filière industrielle et énergétique répondant au défi climatique permet et permettra le développement d'activités nouvelles. Le conseil de développement s'est exprimé sur ce sujet par un cahier d'acteur dans le débat public sur l'éolien flottant en sud Bretagne.

Le conseil de développement partage l'importance de miser sur le développement de ces activités émergentes, de favoriser leur croissance et d'en faire une priorité stratégique.

Concernant l'industrie agricole et alimentaire, le Conseil de développement participe au conseil de l'alimentation mis en place dans le cadre du Plan d'Alimentation Territorial et a voté la création d'un groupe de travail sur la démocratie alimentaire.

Dans ce cadre, le Conseil de développement suggère de faciliter la mobilisation des habitants du territoire du Pays de Brest, mais également d'autres familles de parties prenantes dans un effort de dialogue territorial permanent et ouvert autour de ces enjeux, afin d'ouvrir davantage les discussions à d'autres acteurs et faciliter la construction d'une vision partagée du développement territorial dans ce domaine.

Le Conseil de développement propose de porter un regard objectif sur la contribution de la stratégie de développement économique ici présentée à un accès équitable de toutes et tous à l'offre alimentaire durable, à une vision du développement territorial à la fois soutenable et désirable et à la construction d'une plus forte résilience territoriale.

Le Conseil de développement suggère la multiplication d'espaces de débat/ de discussions ouverts aux habitants du territoire autour de ces enjeux, afin d'en faciliter la compréhension et l'appropriation.

Un écosystème de recherche et d'innovation d'excellence

La stratégie liste les nombreux acteurs de la recherche et de l'innovation sur le territoire : L'UBO, les grandes écoles (ENSTA Bretagne, IMT Atlantique, ISEN, ENIB, École Navale, ESIAB, Brest Business School, CESI), le CHRU ainsi que les organismes nationaux (IFREMER, SHOM, CNRS, INSERM, IRD, INRAE, CEREMA, ...)

Elle souligne l'excellence de cette recherche dans le domaine maritime : UBO-IUEM, Ifremer, Pôle mer, Campus de la mer, SHOM, France Énergies marines...)

Le conseil de développement partage en partie cette analyse mais **souhaiterait un engagement plus fort dans certains secteurs notamment en matière de collaboration recherche/entreprises** à l'image de celles à l'œuvre dans le domaine de l'économie maritime et des énergies marines renouvelables

Un territoire de vie et d'affaires singulier, terreau fertile pour entreprendre

La stratégie rappelle le constat partagé par de nombreux acteurs des territoires métropolitains : la qualité de vie, le cadre naturel, les équipements touristiques, scientifiques, culturels ou sportifs, la vitalité des associations, les relations humaines, la solidarité....

Cette dimension humaine et sociale qui fait partie de l'attractivité du Pays de Brest ne se retrouve pas dans un axe stratégique.

Un développement soutenable du territoire pour concilier les dynamiques économiques, sociales et écologiques

Le développement humain durable et ses dimensions sociales et écologiques, ainsi que la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), les Objectifs de développement devraient être présents dans les différentes actions de la stratégie.

Un développement de l'industrie agricole et alimentaire

Le Conseil de développement participe au conseil de l'alimentation mis en place dans le cadre du Plan d'Alimentation Territoriale et a voté la création d'un groupe de travail sur la démocratie alimentaire.

Dans ce cadre, le Conseil de développement suggère de faciliter la mobilisation des habitants du territoire du Pays de Brest, mais également d'autres familles de parties prenantes dans **un effort de dialogue territorial permanent et ouvert** autour de ces enjeux, afin d'ouvrir davantage les discussions à d'autres acteurs et faciliter **la construction d'une vision partagée du développement territorial** dans ce domaine.

Le Conseil de développement propose de porter un regard objectif sur la contribution de la stratégie de développement économique ici présentée à un accès équitable de toutes et tous à l'offre alimentaire durable, à une vision du développement territorial à la fois soutenable et désirable et à la construction d'une plus forte résilience territoriale.

Le Conseil de développement suggère la multiplication d'espaces de débat/ de discussions ouverts aux habitants du territoire autour de ces enjeux, afin d'en faciliter la compréhension et l'appropriation.

La SMDE Cap 2030 a défini 3 missions stratégiques :

- Réunir les conditions de développement des secteurs socles et émergents
- Attirer et faciliter l'accueil des entreprises et des compétences nationales et internationales
- Donner au territoire les moyens de répondre aux enjeux des transitions.

Le Conseil de développement aurait souhaité un axe supplémentaire en lien avec la SMDE 2016 qui est :

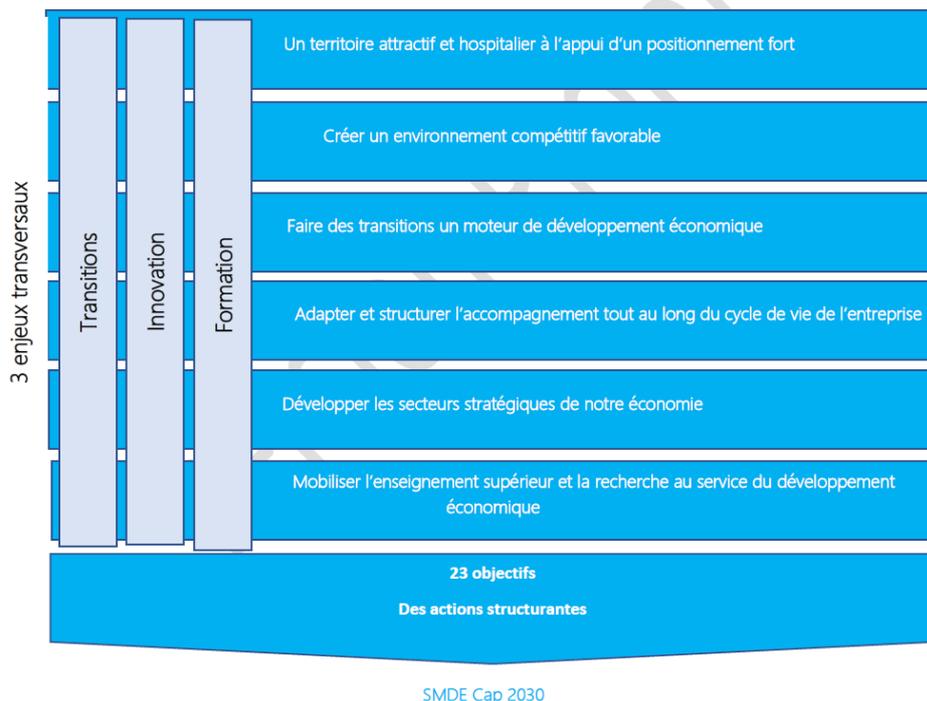
- **Renforcer les actions en faveur de l'emploi**

Le développement économique du territoire dépend fortement de l'emploi et du pouvoir d'achat des habitants du bassin d'emploi métropolitain.

L'amélioration de l'emploi et de sa qualité demeure plus que jamais une préoccupation. Les actions économiques métropolitaines doivent donc concourir à un objectif d'ensemble de création d'emplois durables et de qualité. La question du logement des salariés va devenir un frein au développement de l'emploi, et à l'attractivité de nouveaux actifs, elle doit faire partie d'actions concertées.

Une animation territoriale avec un réseau de développeurs économiques du pôle métropolitain pourrait aider à unir les différents niveaux territoriaux.

3 orientations stratégiques pour relever 6 défis avec 3 jeux transversaux communs et 23 objectifs



Le conseil de développement n'a pas eu le temps de faire une analyse collective de ces 6 défis et des 23 objectifs. Il produira un complément à son avis d'ici la fin de l'année.



Annexe 1 : Contribution du Conseil de développement dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Pays de Brest - 2015

Le Pays de Brest en 2035 vu par le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Introduction de Guy Jourden, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest à la table ronde organisée dans le cadre des rencontres du SCOT du Pays de Brest

Vous avez souhaité la participation du Conseil de développement à cette table ronde " Quelle vision pour le Pays de Brest en 2035 ?"

Faire de la prospective devient de plus en plus difficile et plutôt que d'élaborer des scénarios possibles, il vaut mieux observer les signaux faibles, les technologies innovantes, les nouveaux comportements dans la société, la famille et le travail. C'est pour cela que le Conseil a souvent vu au-delà de 20 ans.

Nous vivons une situation de crise, la précarité et le chômage frappent en premier lieu les jeunes, les seniors et les plus modestes. Le mal être au travail s'amplifie. Notre société est traversée de fractures, d'incompréhensions, de doutes qui nourrissent l'inquiétude et favorisent l'extrémisme. A cela s'ajoute une crise écologique et un dérèglement climatique dû principalement aux émissions de CO2. Si le développement économique se poursuit avec les seuls principes actuels de "marchandisation", de rentabilité, de profit à court terme, nous subirons d'ici 2035 de plus en plus de catastrophes sociales et écologiques.

C'est la voie que ne souhaite pas le Conseil de développement !

Bien sûr, la situation de la Métropole, du Pays de Brest et de l'Ouest Breton dépendra pour beaucoup de ce qui se passera d'ici 2035 au plan régional, national, européen et mondial. Mais nous pensons que face aux mutations en cours toutes les énergies, toutes les idées qui favorisent localement un développement humain durable, la solidarité, la coopération, le travail "collaboratif" ... d'autres manières de produire et de consommer, l'économie circulaire, les circuits courts, l'innovation sociale, le vivre ensemble, le partage, doivent être au cœur des politiques territoriales à venir.

Les territoires de proximité comme le Pays de Brest, avec sa métropole, sont des espaces où il est possible d'ouvrir de nouvelles voies vers un développement qui ne se limite pas au calcul du PIB ou à la croissance de la population, mais qui intègre : l'attractivité culturelle, la vie associative, l'économie sociale et solidaire, la transition écologique et énergétique, l'importance de la dimension sociale et de la citoyenneté y compris dans les lieux de travail.

Tout cela implique une mobilisation large des citoyens, non pas pour approuver des projets "clés en main", mais pour favoriser leur implication effective en amont et dans le suivi des décisions, ce qui favorisera une appropriation collective.

Le Conseil de développement qui a vocation à aider les élus dans leurs réflexions en leur formulant des propositions, en attirant leur attention sur des problématiques nouvelles questionnant leur territoire, en apportant une vision prospective, en mettant en avant des initiatives balbutiantes, en se faisant l'écho du local au global... est bien sûr un partenaire important pour les collectivités dans cette démarche démocratique et "collaborative".

Guy Jourden



Nous sommes en 2035, quel chemin parcouru depuis 2015 !

La Métropole et le Pays de Brest ont su saisir les signaux faibles de leurs territoires et engager des politiques locales de développement qui associent les citoyens, la société civile organisée et les acteurs sociaux économiques au sein d'une **Conférence Territoriale du Développement Sostenable**.

La stratégie métropolitaine de développement économique et sociale, vivante et enrichie en continu s'est révélée être un moteur pour tout l'ouest breton qui coopère dans de multiples domaines.

Présentons ici les grands domaines où les évolutions sont les plus visibles.

Une métropole accompagnant un territoire élargi à une communauté de 450 000 habitants : Brest et son Pays

- Après une large consultation citoyenne, **le Pays de Brest est devenu La métropole de Brest**. Une charte a été élaborée qui détermine les modalités de consultation des habitants, leur participation à la détermination des enjeux métropolitains et à l'évaluation des politiques publiques. Un projet de territoire a été élaboré à l'échelle du Pays de Brest dont les représentants sont désormais élus au suffrage universel direct.
- **Une agence d'attractivité** a été créée. Elle bénéficie d'une forte implication des acteurs locaux et de la population grâce à la politique d'innovation sociale mise en oeuvre.
- **Une métropole au service de l'Ouest Breton** qui coopère étroitement avec ses voisins dans le cadre de contrats d'alliance des territoires.

Une transition énergétique et écologique réussie dans un territoire connecté.

- La transition énergétique et écologique a permis le développement de nombreuses entreprises et d'emplois qualifiés. La diversité des énergies renouvelables permet désormais une autonomie énergétique du territoire et les modes de transports collectifs décarbonés sont proposés à la population à bas coût.
- De même, **le transport de marchandises** a su intégrer les progrès technologiques qui ont permis aux productions de l'Ouest Breton de retrouver leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Grâce au développement de la domotique, la consommation énergétique des ménages et des entreprises a fortement baissé.
- **La qualité de l'eau** atteint désormais un niveau de qualité supérieur à celui exigé par l'union européenne. Cela permet à la fois une alimentation sécurisée des populations et des entreprises.
- **La trame verte et bleue** a permis le développement de la biodiversité et une place nouvelle de la nature en ville.
- **Une smart city, intelligente et intelligible**, s'est développée en s'appuyant sur le laboratoire des usages mis en place dans l'ensemble du territoire. Un temps fort (Brest smart spring) est organisé chaque année afin de déterminer ensemble les actions prioritaires au service d'un territoire durable.

Une modularité de l'offre de transports, un territoire connecté.

- Nous sommes en 2035, le Pays de Brest va fêter les 18 ans de son **plan de déplacement métropolitain** construit autour de la nécessaire complémentarité des moyens de transport publics et privés.
- **Une offre globale** est désormais offerte sur l'ensemble du territoire articulée avec les réseaux ferré où modes actifs, bus, tram, tram-train, téléphérique, ascenseurs, navettes maritimes à l'hydrogène, modes collaboratifs...sont accessibles de n'importe quel lieu du Pays de Brest où des parkings relais connectés ont été développés.



- **La voiture individuelle a cédé la place** aux cyclistes, rollers, patinettes, piétons... avec des parcours agréables, sécurisés, permettant à tous et à toutes de les utiliser à quelque moment du jour et de la nuit.
- **L'aéroport de Brest Bretagne est un hub régional.** Relié au réseau ferroviaire breton il est à 10 mn du centre-ville de Brest, 20 mn de Morlaix, 30 mn de Quimper, 50 mn de Lorient et de Lannion. 2^{ème} aéroport breton, il complète l'offre de Nantes atlantique avec des moyens courriers vers l'Europe, l'Afrique et les Caraïbes.
- **La nouvelle gare de Kerscao**, au Relecq-Kerhuon, constitue le nouveau pôle d'échange multimodal métropolitain, reliée à Landerneau et au réseau ferroviaire breton par le tram-train à Landerneau.
- **Une accessibilité numérique à la pointe** : Des outils numériques collaboratifs performant sont mis à disposition des habitants et acteurs socio-économiques dans l'ensemble des pôles structurants et des établissements de formation. Parallèlement, des bornes « visio-interactives » sont en accès libre dans toutes les communes pour favoriser l'accès aux services publics avec l'appui de personnels qualifiés au service des usagers.

Une économie innovante et responsable

- **Une transition agricole qui porte ses fruits** : outre les pratiques agronomiques soutenables, l'agro-écologie et l'agriculture biologique à l'oeuvre dans l'ensemble du Pays de Brest, un système alimentaire territorialisé a été mis en place qui a permis une relocalisation de l'économie alimentaire avec une forte implication citoyenne. Les agriculteurs sont devenus des acteurs de l'indépendance énergétique du territoire et de l'équilibre environnemental, de la politique touristique et de l'amélioration de la trame verte et bleue.
- **Une économie maritime portée par une stratégie locale** : la stratégie maritime et littorale du Pays de Brest permet de développer une activité économique innovante et des emplois de qualité dans le respect de l'environnement. L'autoroute de la mer *ATLANTIS* permet le développement des exportations au départ du port de Brest en lien avec la gare de fret réhabilitée et améliorée. L'ensemble des acteurs de la mer et du littoral impliqués dans cette stratégie a permis de faire émerger de nouvelles pratiques, de nouvelles activités et de nouveaux usages et stimulé la recherche et l'innovation autour du campus mondial de la mer et du *port-center* créé sur le polder.

Un soutien aux activités économiques dans un système collaboratif

- Le Pays de Brest est devenu exemplaire dans le domaine de **l'économie circulaire** qui s'appuie sur un réseau d'entreprises de recyclage, de réparation mais aussi d'écoconception dont le rayonnement est bien plus large que son territoire, notamment dans le cas de la déconstruction navale incluant le nautisme.
- Parallèlement la mobilisation citoyenne a permis le **développement d'une philosophie des usages et du partage** qui s'est étendue à la mise en commun de services et de savoir-faire par le biais d'entreprises innovantes quant aux modes d'utilisation et de valorisation économique de ces échanges.
- **Une stratégie valorisant l'écosystème métropolitain** a été mise en oeuvre pour « réinventer » l'économie locale à travers plusieurs actions : développement des circuits courts, système alimentaire de proximité, finance solidaire, valorisation de l'innovation locale au travers d'une cartographie de l'économie présentielle, pôle d'achat public...
- **Un dispositif de soutien public à la consommation collaborative** et à l'économie sociale et solidaire favorise l'innovation sociale notamment grâce aux technologies numériques qui ont permis des gains de productivité et une organisation du travail et des formations tout au long de la vie.
- **Un dialogue social territorial** au service d'une économie du 21^{ème} siècle a été initié par la mise en place d'une conférence locale sur les enjeux industriels permettant une meilleure anticipation des mutations et une gestion locale des emplois et des compétences.
- **La culture est devenue un élément essentiel de la cohésion sociale** et de l'innovation, elle est considérée comme un secteur important de l'économie locale. La politique culturelle mise en oeuvre et



coordonnée à l'échelle de l'ensemble du territoire contribue à la qualité de vie et est un facteur d'attractivité de premier plan du Pays de Brest. Toutes les activités culturelles sont identifiées et valorisées. Les pratiques numériques ont fait naître de nouveaux médias et de nouveaux métiers.

Le tourisme : Plus qu'un secteur économique, un outil pour l'image et l'attractivité du territoire

- **Une stratégie enrichissant l'image et l'attractivité** du Pays de Brest a été élaborée dans une perspective globale de développement durable, prolongement de la création de Brest Terres Océanes en 2015. Le Pays de Brest est devenu une destination touristique européenne qui mise sur son positionnement de fin de terre, de « far west », quasi insulaire et mystérieux où la terre et l'océan s'entremêlent, s'influencent tant à travers ses paysages que ses cultures et sociétés.
- Née de la mobilisation de tous les acteurs dans **une démarche de co-construction, une stratégie de positionnement offensive et différenciée** a été élaborée valorisant un patrimoine exceptionnel tant naturel que bâti, des produits locaux identitaires issus de filières durables et d'entreprises responsables et innovantes.
- **La mer, la tradition maritime sont pleinement intégrées dans cette stratégie.** La rade de Brest constitue maintenant un espace touristique cohérent et coordonné. Marqueur identifiant pour le Pays, le label « Rade de Brest » a permis de fédérer les acteurs socio-économiques et culturels.
- **Les capucins, à Landerneau,** ont acquis une réputation internationale et constituent la locomotive d'un ensemble de grands équipements culturels et muséographiques qui travaillent désormais ensemble pour bâtir leur politique.
- **L'offre d'hébergement s'est diversifiée et enrichie** d'alternatives plus proches de la nature. De grands opérateurs se sont implantés dans le territoire et ont étoffé leur offre en lien avec la mer (balnéothérapie, thalassothérapie...). Le tourisme d'affaire a lui aussi profité de cette stratégie offensive et coordonnée permettant aux congressistes de prolonger leur séjour dans un territoire préservé et innovant.

Une gouvernance renouvelée, une mobilisation citoyenne

- Des **choix d'aménagements concertés** et un projet métropolitain évolutif sont nés de la demande citoyenne de compréhension et de participation aux choix déterminant l'avenir du territoire.
- L'intégration **d'un tiers de citoyens tirés au sort et le non cumul des mandats** ont permis une diversification des acteurs politiques et une forte implication des habitants dans les questions publiques.
- Lieu de débat et de partage, la **conférence territoriale du développement durable** permet l'évaluation et le suivi de l'action publique et propose les ajustements, les adaptations nécessaires à l'intérêt commun du territoire et de ses habitants, voire l'arrêt ou l'annulation de certains projets.
- La création de **réseaux d'échanges et de savoirs** a permis de faire émerger des projets d'organisation des temps de la vie, de la ville, des liens sociaux...
- **Les modes d'accès au logement ont été diversifiés.** Les coopératives d'habitation sont encouragées par l'Etat et les Collectivités et constituent une nouvelle voie d'accès au logement. La colocation et l'habitat groupé s'inscrivent dans le contexte de crise du logement, de prise de conscience écologique et de vieillissement de la population

C'est la voie que ne souhaite pas le Conseil de développement !



Bien sûr, la situation de la Métropole, du Pays de Brest et de l'Ouest Breton dépendra pour beaucoup de ce qui se passera d'ici 2035 au plan régional, national, européen et mondial.

Mais nous pensons que face aux mutations en cours toutes les énergies, toutes les idées qui favorisent localement *un développement humain durable, la solidarité, la coopération, le travail "collaboratif" ... d'autres manières de produire et de consommer, l'économie circulaire, les circuits courts, l'innovation sociale, le vivre ensemble, le partage*, doivent être au cœur des politiques territoriales à venir.

Les territoires de proximité comme le Pays de Brest, avec sa métropole, sont des espaces où il est possible d'ouvrir de nouvelles voies vers un développement qui ne se limite pas au calcul du PIB ou à la croissance de la population, mais qui intègre : *l'attractivité culturelle, la vie associative, l'économie sociale et solidaire, la transition écologique et*